

## PLAN DE COURS

# GGR-1051 : Création et mise en valeur des attraits touristiques

NRC 85484 | Automne 2021

Mode d'enseignement : Comodal

Temps consacré : 3-0-6    Crédit(s) : 3

Appliquer à la création et au développement d'attraits touristiques les principes et les méthodes de la planification. Initier l'étudiant à la mise en valeur des attraits touristiques à l'aide de concepts et outils permettant une gestion de l'espace, du littoral et de lieux urbains, ruraux ou forestiers. Déterminer les besoins de la clientèle touristique visée et ses répercussions en matière d'espaces et de services. Transformer un site en attrait touristique et valoriser le paysage à l'intérieur d'une approche de marketing territorial.

La formation comodale combinée de façon simultanée les modes de formation en présentiel et à distance synchrone. Chaque séance peut être suivie aussi bien en classe qu'à distance ce qui permet à l'étudiant de choisir sur une base hebdomadaire le mode de diffusion qui lui convient, en fonction de ses besoins ou de ses préférences. Les enregistrements des présentations, diffusés en direct et en différé sur le site Web du cours, sont effectués chaque semaine, à l'heure indiquée, avec des étudiants présents (en classe virtuelle ou, si possible, en classe physique) qui peuvent ainsi poser des questions et intervenir. Veuillez prendre note que, en fonction des directives de la santé publique, l'accès à l'enseignement en présentiel peut être limité au cours de la session. De plus, si des examens sous surveillance peuvent être réalisés, ceux-ci ont lieu en soirée ou la fin de semaine et peuvent donc se dérouler à un autre moment que la plage prévue pour les séances en classe et synchrones. Plus de détails seront fournis ultérieurement.

## Plage horaire

Cours en classe			
jeudi	09h00 à 11h50	<a href="#">ABP-0112</a>	Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021
Classe virtuelle synchrone			
jeudi	09h00 à 11h50		Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021
Sur Internet			
-	00h00 à 00h00		Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=130619>

## Coordonnées et disponibilités

Pascale Marcotte, Ph.D.  
Professeure  
Pavillon Abitibi-Price, local 3149\_C  
[pascale.marcotte@ggr.ulaval.ca](mailto:pascale.marcotte@ggr.ulaval.ca)  
Tél. : 418-656-2131 poste 406822  
Télec. : 418-656-3960

Pascale Marcotte  
Professeure  
3149\_C ABP  
[pascale.marcotte@ggr.ulaval.ca](mailto:pascale.marcotte@ggr.ulaval.ca)

### Disponibilités

Merci de prendre rendez-vous par courriel.

Nous pourrions alors échanger par téléphone ou par d'autres moyens de communication.

## Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Introduction .....	4
But .....	4
Objectifs généraux .....	4
Approche pédagogique .....	4
Modalités d'encadrement .....	5
Charge de travail et calendrier .....	6
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>6</b>
<b>Évaluation et résultats</b> .....	<b>6</b>
Liste des évaluations .....	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	7
Grille des stimuli .....	7
Évaluation du site .....	7
Création d'un lieu d'accueil touristique .....	7
Barème de conversion .....	7
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat .....	8
Correction linguistique, retard et présentation des travaux .....	8
Évaluation de l'enseignement .....	8
Absence aux examens .....	8
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle .....	9
Résultats .....	9
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>9</b>
Matériel obligatoire .....	9
Site web de cours .....	9
Spécifications technologiques .....	10
Portail thématique de la Bibliothèque .....	10
Matériel du cours .....	10
<b>Médiagraphie et annexes</b> .....	<b>10</b>
Médiagraphie .....	10
Annexes .....	10

# Description du cours

---

## Introduction

Ce cours de trois crédits a pour but l'apprentissage des concepts de la mise en valeur des attraits touristiques. Les problématiques, les concepts et les travaux de ce cours se rapporteront tous au milieu touristique.

Le cours Création et mise en valeurs des attraits touristiques (GGR-1051) s'inscrit à l'intérieur du certificat en tourisme durable. Ce cours initie l'étudiant à la mise en valeur des attraits touristiques à l'aide de concepts et outils permettant une gestion de l'environnement et de l'espace urbain, rural ou forestier. À travers ce cours, les étudiants seront initiés aux aspects méthodologiques d'un lieu et d'un espace touristique.

Ce plan de cours est un contrat entre vous et l'enseignant. Il définit en quelque sorte un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez adopter et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre. Si vous avez des commentaires ou des questions, veuillez contacter votre enseignant.

Remarque concernant la charge de travail : ce cours universitaire de premier cycle exige en moyenne 9 heures de travail par semaine.

Bonne lecture et bon cours !

## But

Appliquer à la création et au développement d'attraits touristiques les principes et les méthodes de la planification. Initier l'étudiant à la mise en valeur des attraits touristiques à l'aide de concepts et outils permettant une gestion de l'espace, du littoral et de lieux urbains, ruraux ou forestiers. Déterminer les besoins de la clientèle touristique visée et ses répercussions en matière d'espaces et de services. Transformer un site en attrait touristique et valoriser le paysage à l'intérieur d'une approche de marketing territorial.

## Objectifs généraux

Ce cours s'adresse aux étudiants qui seront appelés à travailler à la gestion, à l'évaluation, au développement de territoires, de sites et d'attraits touristiques. De façon plus précise, ce cours intègre des connaissances dans les champs de la géographie, du marketing et de l'aménagement du territoire. Ce cours analyse l'espace touristique, sa structuration en fonction d'objectifs associés à la qualité de l'expérience touristique.

---

### Objectifs spécifiques

À la fin de ce cours, l'étudiant aura :

- 1) acquis les connaissances, concepts et méthodes propres à la réalisation d'un site touristique dans le cadre d'un développement durable;
- 2) acquis des connaissances propres aux différents facteurs qui influencent les déplacements des touristes à travers un site touristique;
- 3) identifié les éléments qui influencent la transformation d'un site en attrait touristique;
- 4) utilisé adéquatement les outils associés à l'évaluation d'un site touristique afin de mesurer son potentiel d'attraction touristique;
- 5) identifié les acteurs impliqués dans la création, le développement et l'aménagement d'un site et d'un attrait touristique;
- 6) acquis un cadre d'analyse lui permettant d'évaluer le potentiel de développement et l'utilisation d'un espace urbain, rural ou forestier à des fins touristiques;
- 7) identifié les éléments associés aux équipements et aux espaces qui affectent l'expérience touristique.

## Approche pédagogique

Le cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation par Internet. Le matériel didactique et la formule utilisés vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage axée sur la collaboration, la communication ainsi que le travail individuel ou d'équipe. La visite du site internet du cours et les lectures obligatoires sont indispensables.

Durant ce cours, vous aurez à effectuer des lectures, à consulter des éléments multimédia, des sites Internet et à communiquer avec la professeure et les autres étudiants du cours. Voici la liste des activités d'apprentissage qui seront utilisées durant la session :

### Présentations sous format PowerPoint

Afin de synthétiser la matière, des présentations sous format PowerPoint illustrent les éléments théoriques ainsi que les explications pratiques des travaux de session. Vous devez prendre connaissance de ces présentations afin de participer aux forums de discussion, de réussir l'examen et les travaux de session.

Les documents narrés seront disponibles à chaque semaine.

### Lectures obligatoires

Une série de lectures provenant de livres, d'articles scientifiques ou de sites Web vous sera proposée afin de vous permettre d'assimiler les concepts du cours. Les lectures obligatoires sont nécessaires à la réussite. Elles vous permettront également d'approfondir vos réflexions à travers les forums de discussion.

### Lectures complémentaires

Des documents, sites Web ou lectures vous sont proposés afin d'approfondir le contenu du cours.

### Sites Web

Les sites Web illustrent la matière du cours. Ces sites peuvent illustrer un concept du cours ou contenir des exemples d'organisations ou d'entreprises associées aux concepts du cours.

### Travaux

Les travaux vous permettront d'établir un lien entre la théorie et la pratique. La réalisation de ces travaux vous permettra d'analyser de façon empirique les stimuli d'un site touristique.

### Forum de discussion

Que ce soit pour trouver un ou une partenaire de travail d'équipe, poser une question sur la matière ou participer à un débat, vous aurez à utiliser le forum de discussion. Les forums sont des endroits où les étudiants peuvent échanger entre eux ou avec la professeure.

---

Pour toutes questions relatives à la matière du cours et à son déroulement nous vous suggérons d'utiliser le forum de discussion. Le forum du cours *Création et mise en valeur des sites touristiques* a pour but de permettre aux étudiants inscrits à ce cours de communiquer, entre eux et avec la responsable, leurs opinions et questions sur différents sujets traités dans les modules du cours, lors des lectures ou des travaux de session. Donc il s'agit de commentaires pertinents sur un sujet précis, d'interrogations clairement exprimées, d'opinions personnelles bien argumentées, d'interventions suite aux questions ou commentaires de collègues. Vous pourrez recevoir des réponses des autres participants ou de la responsable qui agit à titre de médiateur ou répond en l'absence de réponse des autres participants. Si nécessaire, la responsable intervient, généralement, à l'intérieur de 48 heures lors des journées de semaine, mais en permettant avant tout aux autres participants de répondre ou d'argumenter.

Pour les questions d'ordre personnel, vous pouvez communiquer directement avec la professeure par courrier électronique (pascale.marcotte@ggr.ulaval.ca)

## Modalités d'encadrement

Nous vous suggérons de suivre le calendrier de travail proposé dans la section Calendrier. En adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous serez en mesure de respecter les échéances du cours, de partager des informations et de discuter avec les autres étudiants du cours, et de bénéficier d'une rétroaction de l'enseignante sur la matière en cours. La personne inscrite reste bien sûr la seule gestionnaire de son temps, mais elle s'engage à **remettre les travaux notés au plus tard aux moments prescrits sous peine de sanction**. De plus, elle s'engage à effectuer les examens aux moments prescrits.

La professeure s'engage pour sa part à corriger les travaux au plus tard 2 semaines après la date de remise officielle.

L'enseignante vous fournira des rétroactions, notamment par sa présence aux discussions des forums, mais également par la remise des travaux de session ou la correction des examens. Bien sûr, vous pourrez communiquer avec votre enseignante par courriel pour lui poser des questions.

À travers les forums de discussion, l'enseignante proposera des débats et guidera la classe dans sa démarche de résolution de problèmes. Il est important de prendre conscience que la réponse aux questions posées par courriel électronique ou sur le forum ne sera pas instantanée. L'enseignante ne répondra pas nécessairement à toutes les questions du forum, mais elle consultera tous les messages. Certaines questions du forums doivent être répondues par les étudiants. Vous êtes invités à soumettre des questions ou des réponses à travers les forums.

Remarque par rapport à l'encadrement : L'enseignante lira tous les messages sur les forums. L'enseignante visitera le site du cours 2 fois par semaine. Les réponses aux courriels personnels seront effectuées 2 fois par semaine. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et vos commentaires. Par exemple, vous êtes invités à spécifier le nom des documents ainsi que les pages sur lesquelles portent vos questions. De plus, les questions transmises par courriel doivent être rédigées avec clarté et précision.

## Charge de travail et calendrier

Ce cours de trois crédits est offert à distance sur une session de 15 semaines. La somme de travail exigée pour l'étude des modules, les lectures obligatoires, les travaux de session est d'environ 135 heures par session. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire est d'environ 9 heures.

La disponibilité de la vidéo sur la plateforme zoom n'est pas instantanée. **L'enregistrement du cours sera rendu disponible dans les heures qui suivent le cours.**

Les dates des activités (lectures, remises des travaux) sont détaillées sous l'onglet "Contenu et activités".

Notez que l'ordre de présentation des modules pourrait varier en fonction de la possibilité d'intégrer une conférence ou une visite virtuelle sur le terrain.

## Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<a href="#">Présentation du plan de cours et Introduction</a>	2 sept. 2021
<a href="#">Comportement d'approche et d'évitement (ASYNCHRONE : pas de cours en classe)</a>	9 sept. 2021
<a href="#">Comportement du touriste et stimuli (16 et 23 septembre) EN CLASSE</a>	16 sept. 2021
<a href="#">Espaces touristiques (ASYNCHRONE)</a>	30 sept. 2021
<a href="#">Expérience et immersion (SYNCHRONE, À DISTANCE SEULEMENT)</a>	7 oct. 2021
<a href="#">Signalisation (EN CLASSE - Conférence Parc de la Gorge de Coaticook)</a>	14 oct. 2021
<a href="#">Déplacements sur un site touristique (EN CLASSE : CONFÉRENCE DE J. GALARNEAU, REPÈRE BORÉAL)</a>	21 oct. 2021
<a href="#">Semaine de lecture</a>	28 oct. 2021
<a href="#">Suite de Déplacement + Aménagement touristique (en classe)</a>	4 nov. 2021
<a href="#">Aménagement d'un lieu d'accueil (cours en classe)</a>	11 nov. 2021
<a href="#">Aménagement touristique et accessibilité universelle</a>	18 nov. 2021
<a href="#">Attractivité du territoire (Cours en classe)</a>	25 nov. 2021
<a href="#">Image, aménagement et "placemaking"</a>	2 déc. 2021
<a href="#">Temps accordé pour finaliser le travail. Pas de cours</a>	9 déc. 2021

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.


# Évaluation et résultats

## Liste des évaluations


Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Grille des stimuli	Dû le 7 oct. 2021 à 23h59	En équipe	35 %
Évaluation du site	Dû le 18 nov. 2021 à 23h59	En équipe	40 %
Création d'un lieu d'accueil touristique	Dû le 14 déc. 2021 à 23h59	En équipe	25 %

## Informations détaillées sur les évaluations sommatives


### Grille des stimuli

Date de remise :	7 oct. 2021 à 23h59
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	35 %
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>
Fichiers à consulter :	 <a href="#">GGR-1051 T1 grille stimuli.docx</a> (99,06 Ko, déposé le 19 août 2021)

### Évaluation du site

Date de remise :	18 nov. 2021 à 23h59
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	40 %
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>
Fichiers à consulter :	 <a href="#">GGR-1051 T2 Grille Attractivité.docx</a> (38,68 Ko, déposé le 19 août 2021)

### Création d'un lieu d'accueil touristique

Date de remise :	14 déc. 2021 à 23h59
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	25 %
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>
Fichiers à consulter :	 <a href="#">GGR-1051 T3 Création Patrimoine - accueil touristique.docx</a> (37,45 Ko, déposé le 28 oct. 2021)

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49

A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49


C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Retard motivé : Z

Cours non complété : E (échec)

Note retardée par le professeur : M

## Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, [https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire\\_general/Reglements/Reglement\\_des\\_etudes.pdf](https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf). Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

## Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Un maximum de 15 % pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0,5 %) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiant non francophones fera l'objet d'une considération particulière.

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

## Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, l'Université peut procéder à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

## Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.



- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

## Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

## Résultats

- Les résultats des travaux ou les rétroactions seront transmis en cours de session.

## Matériel didactique

### Matériel obligatoire

Vous n'avez pas à vous procurer un livre pour suivre ce cours. Les documents sont disponibles gratuitement sous format pdf sur le site internet du cours. Les lectures obligatoires se trouvent sous l'onglet *Lecture* de chaque module.

Toutes les lectures obligatoires sont associées à la réalisation des travaux.

[Citez vos sources](#) 

Pour vos **références et citations**, je vous invite à consulter cette page électronique de de la Bibliothèque de l'Université Laval [Citez vos sources](#)  .

Vous pouvez choisir le style de référence que vous préférez, mais prière de présenter vos références de façon uniforme, et ce, tant dans le texte que dans la section "Références" de vos travaux.

Petit conseil pour ceux qui travaillent avec les normes APA, ce site est extraordinairement complet :

[Normes APA-Provost : créer une liste de références ou une bibliographie](https://bibliotheque.telug.ca/c.php?g=712521)  <https://bibliotheque.telug.ca/c.php?g=712521>

### Site web de cours

Le site web du cours est situé sur la plate-forme de cours disponible à l'adresse suivante : <https://www.portaildescours.ulaval.ca>.

Le matériel didactique disponible sur le site web du cours comprend :

- les notes de cours (en format pdf)
- les références (liens web et références)

## Spécifications technologiques

Pour pouvoir suivre ce cours, vous devrez disposer du matériel et des logiciels suivants :

Logiciels		Adresse web	Prix
Lecteur PDF	Acrobat Reader version 9.0 ou +	<a href="http://www.adobe.com">www.adobe.com</a>	Gratuit
Machine virtuelle	Java	<a href="http://www.java.com">www.java.com</a>	Gratuit

## Portail thématique de la Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Université Laval offre à ses usagers l'accès à des informations et des outils en recherche documentaire regroupés par discipline :

- Livres, articles, documents multimédias, etc.
- [Bases de données de la discipline](#) ↗
- [Nouveautés](#) ↗
- [Banques d'images en libre accès](#) ↗
- Trucs et astuces
- Etc.

Pour réaliser vos travaux de session, vous êtes invités à utiliser les ressources de la [bibliothèque de l'Université Laval](#) ↗ . En plus de nombreux livres portant sur le tourisme, vous trouverez moult informations sur la [géographie](#) ↗ ainsi que de nombreuses [bases de données](#) ↗ contenant des revues scientifiques. Pour des revues en tourisme, je vous invite à consulter la base de données *Hospitality & tourism complete*.

## Matériel du cours

L'ensemble du matériel didactique nécessaire pour ce cours est disponible :

- sur le site Web du cours dans chaque module de la section **Contenu et activités**.

## Médiagraphie et annexes

---

### Médiagraphie

Vous trouverez une médiagraphie spécifique pour chacun des modules. De plus, sur cette page, vous trouverez des sites internet qui vous permettront d'accéder à des bases de données contenant des articles scientifiques ou des documents professionnels.

### Annexes

Pour la réalisation de vos travaux, vous êtes invités à utiliser les bases de données de la bibliothèque ou certains sites internet.

[Google Scholar](#) ↗

[Portail de la géographie](#) ↗

Pour la réalisation de vos travaux, vous êtes invités à visiter le *portail* de la géographie de la [Bibliothèque de l'Université Laval](#). Vous y trouverez moult informations pertinentes sur la géographie.

### [Cairn](#)

Cette base de données, en français, contient des *périodiques européens en sciences humaines et sociales*. Sans être spécialisée en tourisme, vous y trouverez néanmoins des articles sur le marketing et l'aménagement en tourisme.

### [Eureka](#)

Cette base de données contient des *revues ou des journaux professionnels*. Vous y trouverez de nombreux articles de quotidien en français.

### [Leisure Tourism Database](#)

Cette base de données contient des revues de recherche portant notamment sur le *tourisme et le loisir*. Vous trouverez dans cette base de données les principales revues scientifiques de langue anglaise. Si vous êtes hors du campus, vous devez vous brancher au Service WebVPN afin d'accéder à cette base de données.

### [ScienceDirect](#)

Cette base de données contient des revues de recherche portant notamment sur la *consommation, dont plusieurs portent sur le tourisme et le loisir*. Vous trouverez dans cette base de données les principales revues scientifiques de langue anglaise.

### [Taylor & Francis online](#)

Cette base de données contient des revues de recherche portant notamment sur le *tourisme*. Vous trouverez dans cette base de données les principales revues scientifiques de langue anglaise.